

SYNTHESE DES PRINCIPES DIRECTEURS DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU PARCOURS D'ACHAT DIRECT

Acteur générateur	Cas	Délai	Impacts sur le compte des usagers	Montants usagers	Impacts OF	Montants OF	Conséquences du non respect des CGU
STAGIAIRE	Nombre max de demandes d'inscription simultanées limité à 5						
	Confirmation de son inscription auprès de l'OF	4 jours ouvrés			L'OF garantit la place pendant ce délai		La non confirmation dans les délais sera suivie par la CDC.
	Règlement de l'abondement individuel	A la confirmation de son inscription, le stagiaire régle par CB 100% de son abondement individuel					
	Rétractation	14 jours ouvrés à compter de la confirmation de sa commande Le stagiaire renonce à son droit de rétractation dès le démarrage de la formation	Droits CPF libérés et remboursement de l'abondement titulaire	0 €	Pas de paiement à l'OF	0 €	
	Annulation sans conséquence	Plus de 7 jours ouvrés avant l'entrée en formation	Droits CPF libérés et remboursement de l'abondement titulaire	0 €	Pas de paiement à l'OF	0 €	
	Annulation tardive (hors délai de rétractation) sans cas de force majeure	Moins de 7 jours ouvrés avant entrée en formation ou non présentation le jour du démarrage de la formation	Débit du prix dans son intégralité de la formation sur les droits CPF. L'éventuel reste à charge versé n'est pas remboursé, il reste acquis au Titulaire du compte et pourra être mobilisé ultérieurement pour la réalisation d'une formation	100% du prix de la formation	Indemnité forfaitaire	5 % du prix de la formation	
	Annulation tardive (hors délai de rétractation) avec cas de force majeure justifié	Moins de 7 jours ouvrés avant entrée en formation ou non présentation le jour du démarrage de la formation	Droits CPF libérés et remboursement de l'abondement titulaire	0 €	Pas de paiement à l'OF	0 €	
	Interruption en cours de formation sans cas de force majeure	Après le démarrage de la formation	Débit du prix dans son intégralité de la formation sur les droits CPF. L'éventuel reste à charge versé n'est ni remboursé, ni mobilisable ultérieurement pour la réalisation d'une formation.	100% du prix de la formation	Paiement suivant le barème simplifié en fonction du taux d'assiduité du stagiaire	> 0 et 25% : indemnité forfaitaire couvrant les frais fixes engagés Entre 25% et 80% : paiement au prorata de l'assiduité du stagiaire > 80% : paiement de 100% du prix de la formation	
	Interruption en cours de formation avec cas de force majeure justifié	Après le démarrage de la formation	Au prorata de l'assiduité du stagiaire à la formation : débit du prix de la formation sur les droits CPF et remboursement de l'abondement éventuel du stagiaire	Prorata de l'assiduité	Paiement au prorata de l'assiduité du stagiaire Avec déduction de l'acompte de 25% versé pour les formations > 3 mois	Prorata de l'assiduité	
	Déclaration de fin de formation	3 jours ouvrés					La non déclaration de sortie dans les délais peut entraîner le gel du compte (le compte continue à être alimenté, mais les droits ne peuvent plus être mobilisés).
Gel du compte usager	Durée minimum d'une semaine, reconductible et pouvant aller jusqu'à un an	Art. R. 6333-7.-Lorsque la Caisse des dépôts et consignations constate un manquement du titulaire d'un compte personnel de formation aux engagements qu'il a souscrits, elle peut, selon la nature du manquement, suspendre temporairement la prise en charge des formations dont il bénéficie ou dont il demande à bénéficier. Ces mesures, proportionnées aux manquements constatés, sont prises après application d'une procédure contradictoire et selon des modalités que les conditions générales d'utilisation du service dématérialisé précisent					